

# Autour de l'école

Le journal de l'Accompagnement à la scolarité en Essonne

## ERPAS

mai 2003  
Numéro 1

### Dans ce numéro

#### 1 Edito

L'ERPAS : carte de visite

#### 2 Dossier : les primo-arrivants :

Présentation du CASNAV

#### 3 Un point de vue d'accompagnateurs

Ressources

#### 4 Calendrier

Du côté des acteurs

Appel à contributions

Adresse postale :  
AD PEP 91  
Inspection Académique  
Bd de France  
91012 EVRY Cedex  
Tel : 01 69 11 23 83  
Fax : 01 60 86 16 36

Directeur de la publication :  
Jean-Louis BARBIER  
Comité de rédaction :  
Agnès BATHIANY  
Jacques PARMANTIER  
Chantal MILLET  
Mathilde HAMON

## EDITO

Après notre numéro pilote, voici une deuxième parution d'**Autour de l'école**, le journal de l'accompagnement à la scolarité, distribué à toutes les structures qui organisent de l'accompagnement et à toutes les personnes intéressées par le sujet.

Ce numéro 1 traite de l'accueil des enfants nouvellement arrivés en France : des enfants qui ne maîtrisent pas la langue française, qui n'ont pas toujours été scolarisés auparavant....

Le Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage (CASNAV), partenaire de l'AFEV et des PEP 91 dans l'Equipe Ressource pour la Promotion de l'Accompagnement Scolaire (ERPAS), dresse un tableau de ce que propose l'éducation nationale pour ces enfants et insiste sur l'importance d'accompagner ces jeunes.

En effet, comme il est clairement indiqué dans le Guide de l'Accompagnement à la Scolarité « les enfants nouvellement arrivés en France, ne maîtrisant pas ou peu

le français, qu'ils soient scolarisés dans les structures spécifiques que met en place l'Ecole ou dans des structures générales, peuvent, au même titre que les autres élèves du système éducatif, bénéficier de l'accompagnement à la scolarité. L'entraide, le tutorat entre enfants ou jeunes, est à développer auprès de ce public.... ».

Pourtant, sur les 1173 jeunes primo-arrivants scolarisés dans l'Essonne, combien sont accueillis dans vos structures ? Comment les faire venir ? Quelle aide leur apporter ?

L'enjeu est de taille: non seulement parce qu'il touche à l'essence même de l'accompagnement à la scolarité, mais aussi parce qu'il peut intervenir dans le choix de certains financeurs.

Outre les nombreuses informations sur l'accueil des primo-arrivants, vous trouverez dans ce journal le récit de l'expérience d'une structure essonnoise sur le sujet.

Nous espérons qu'à votre tour vous apporterez vos contributions.

Le débat est ouvert...

**Chantal Millet**  
Responsable du service  
Accompagnement à la scolarité de  
l'AD PEP 91

### L'ERPAS : carte de visite

**Nom** : Equipe Ressources pour la Promotion de l'Accompagnement Scolaire en Essonne.  
**Composée de** : l'AFEV, de l'AD PEP 91 et du CASNAV  
**Création** : 1997  
**Contacts** : Tel : 01 69 11 23 88  
Chantal Millet : [millet.chantal@wanadoo.fr](mailto:millet.chantal@wanadoo.fr)  
Mathilde Hamon

Site de l'AD PEP 91 : [www.adpep91.org](http://www.adpep91.org)  
Site de l'afev : [www.afev.org](http://www.afev.org)

# Dossier : les primos arrivants : Présentation du CASNAV.

## **L**e CASNAV : au service des jeunes nouveaux arrivants

Les jeunes nouveaux arrivants qui demandent leur admission dans un établissement scolaire sont suivis plus particulièrement par le *Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage* : le CASNAV (ex-CEFISEM).

Comme tout jeune âgé de 6 à 16 ans présent sur le territoire français, tous les nouveaux arrivants sont soumis à l'obligation scolaire, quelle que soit la situation de leurs parents au regard de la loi. Ceux qui sont francophones peuvent entamer ou poursuivre leurs études dans le cursus ordinaire, selon leur niveau scolaire et leurs acquis antérieurs.

## **Q**u'en est-il de ceux qui ne maîtrisent pas le français ?

Des classes spéciales : les CLIN (Classes d'initiation) en écoles élémentaires et les CLA (Classes d'accueil) en collèges sont mises en place en fonction des besoins. Il s'agit toujours de structures ouvertes, c'est-à-dire que les enfants sont inscrits dans une classe ordinaire où ils suivent les enseignements pour lesquels la maîtrise du français n'est pas indispensable et sont scolarisés en parallèle dans une classe où ils suivent des cours intensifs de FLE (Français langue étrangère) et de FLS (Français langue seconde) qui leur permettent d'intégrer progressivement (et le plus

rapidement possible) un cursus ordinaire.

La situation des jeunes âgés de plus de 16 ans donne lieu à un traitement particulier en fonction des projets de chacun et des places disponibles dans les structures : ceux qui ont été très bien scolarisés dans leur pays d'origine peuvent être admis dans une CLA de lycée (il en existe une en Essonne, au lycée Brassens à Courcouronnes). Ceux qui ont une certaine maîtrise du français sont accueillis dans des modules d'intégration, d'autres peuvent être scolarisés dans des CIPPA FLE (Cycle d'insertion professionnelle par alternance) où ils peuvent préciser leur projet professionnel et acquérir les bases linguistiques nécessaires à leur formation.

## **L**es jeunes nouveaux arrivants et l'accompagnement à la scolarité.

Il est certain que la quasi totalité de ces jeunes ne bénéficient pas à la maison du soutien nécessaire pour faire face aux exigences de l'école en France. Un grand nombre d'entre eux, même s'ils ont été correctement scolarisés au pays d'origine, l'ont été dans un cadre très différent et se trouvent perturbés par la rencontre d'une école où les rapports au maître, aux savoirs, sont très éloignés de ce qu'ils ont connu auparavant.

D'autres (et leur nombre ne cesse d'augmenter) n'ont pas été scolarisés dans leur pays d'origine et doivent à la fois apprendre à

parler français et acquérir les bases de la lecture, de l'écriture, du calcul.... Tout ceci explique que pour eux un accompagnement particulier est nécessaire et les enseignants de CLIN et de CLA sont très demandeurs de cet appui qui peut leur être apporté par les acteurs de l'accompagnement à la scolarité.

C'est donc tout un partenariat qui pourrait se mettre en place (quand il n'existe pas déjà de façon ponctuelle sur le terrain!) entre enseignants de classes d'accueil, acteurs de l'accompagnement à la scolarité et CASNAV...

Des contacts sont pris et des actions communes devraient rapidement être engagées. En attendant, les deux formatrices du CASNAV de l'Essonne sont prêtes à répondre à vos questions, à vous fournir des éléments de bibliographie...

### **Pour les joindre :**

Catherine Fargeas (1<sup>er</sup> degré)  
Marie-Josèphe Blot (2<sup>nd</sup> degré)

### Adresse :

CASNAV - CDDP de l'Essonne  
110 place de l'Agora  
BP 163  
91006 Evry Cedex

tel : 01 60 78 94 21 (téléphonez toujours avant de vous déplacer!)

### e-mail :

[ce.cefisem91@ac-versailles.fr](mailto:ce.cefisem91@ac-versailles.fr)

Marie-Josèphe BLOT  
Formatrice du CASNAV  
pour le second degré

## RESSOURCES

### EDITEURS : quelques éditeurs éducatifs qui peuvent être utiles

**CLÉ – International** : 103, boulevard St Michel - 75006 Paris  
**ELI** (librairie NQL) : 78, boulevard St - Michel - 75006 Paris  
**MAGNARD** : 63, boulevard St Germain - 75006 Paris

**DIDIER** : 13, rue de l'odéon - 75006 Paris  
**HACHETTE** : 104, boulevard St Germain - 75006 Paris  
**CDDP de l'Essonne** : 110, place de l'Agora - BP 163 – 91006 Évry Cedex

# Accueil des primo-arrivants : un point de vue d'accompagnateurs

l'ACAFI – Association Culturelle d'Amitié Français Immigrés – St Geneviève des Bois

« L'ACAFI accueille chaque jours de la semaine des élèves de la primaire au lycée. Les élèves y trouvent un lieu pour étudier leurs leçons et faire leurs devoirs, aidés par des intervenants qui leur apportent des méthodes de travail.

Dans le quartier des Aunettes où nous intervenons à St Geneviève des Bois, nous recevons depuis deux ans un nombre plus important de « primo-arrivants », scolarisés en « CLIN » et en « CLA » à l'école primaire et au collège Jean Macé.

**« Nous préférons les regrouper de manière à avoir avec eux des échanges privilégiés »**

Les élèves arrivent du Maroc, d'Algérie, de Mauritanie, etc.... Au départ, les « primo-arrivants » étaient accueillis avec les autres élèves mais depuis l'année dernière, nous préférons les regrouper ensemble de manière à avoir avec eux un accueil plus personnalisé et des échanges privilégiés.

En primaire, nous avons des élèves arrivés en France depuis moins de six mois, alors que d'autres sont présents depuis maintenant un an. Les premiers bénéficient de deux heures de soutien linguistique par jour, contre deux heures par semaine pour les autres au sein de l'école et selon leur âge, on les a répartis dans une classe.

Nous nous posons certaines questions sur lesquelles le personnel enseignant peut nous apporter des éclaircissements :

- En primaire, ne serait-il pas possible de tenir compte du niveau de l'élève au lieu de l'âge pour la répartition dans une classe ?
- Ne serait-il pas plus judicieux dans le parcours de

l'élève de prendre un ou deux ans de plus dans les apprentissages si cela lui permet d'être mieux préparé et armé pour le collège, surtout en sachant que les bases s'acquièrent en primaire ?

- Ne pouvons-nous pas mobiliser pour ces classes un soutien linguistique identique au-delà des six mois, en tenant compte des capacités acquises de l'élève et de son adaptation dans la classe ?

En collège, nous rencontrons certaines difficultés. Les élèves ne comprennent pas les consignes de travail, et même après explication, ils ne perçoivent ni les buts, ni l'utilité des activités scolaires.

Pour y remédier, nous avons privilégié l'expression et la

**« Nous avons privilégié l'expression et la compréhension orale. »**

compréhension orale car ces enfants rencontrent des problèmes de langue. On constate qu'ils ne comprennent pas les consignes car ils manquent de vocabulaire. Ce qui les empêche de faire correctement leur travail.

Pour cela, nous pensons que dès leur arrivée en France, ils devraient bénéficier d'une formation linguistique intensive, avant d'entrer dans les apprentissages scolaires. Tant que les bases ne seront pas solides, ils se trouveront en situation d'échec. »

Yasmina ZAOUÏ et Jean BERA  
Association ACAFI

Présentation de l'ACAFI en page 4

**Si vous souhaitez réagir à cet article, n'hésitez pas. Ecrivez à l'ERPAS, vos contributions seront publiées dans le prochain numéro de « Autour de l'Ecole ».**

## RESSOURCES

**LIENS INTERNET : quelques sites qui peuvent être utiles**

<http://www.cndp.fr/vei/>

Créé en 1973 sous l'appellation de « Centre Migrants », le centre de ressources VEI (Ville - École - Intégration) est un service spécialisé du CNDP. Il a pour mission d'informer les acteurs de l'action sociale, de l'éducation prioritaire et de la formation. Vous trouverez sur ce site, des articles extraits de la revue « VEI enjeux », les textes officiels, des adresses de lieux ressources

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/casnav/pedagogie/clin.htm>

Site du CASNAV de l'Essonne

<http://cefisem.scola.ac-paris.fr/>

Site du CASNAV de Paris. Aller voir dans l'index des pages et des thèmes : ce site vous propose un grand nombre d'articles très intéressants pour mieux comprendre les habitudes culturelles des enfants maghrébins, tamouls, turcs, africains, chinois... ou les questions d'identité et de scolarité des adolescents issus de l'immigration

<http://www.cndp.fr/zeprep/soutien/textoffs/guide.pdf>

Le Guide de l'Accompagnement à la scolarité en ligne - PDF, 906ko

<http://www.cndp.fr/zeprep/soutien/textoffs/charte.pdf>

La Charte de l'Accompagnement à la scolarité en ligne - PDF, 96ko

## DU COTE DES ACTEURS : NOUVELLE RUBRIQUE ...

**Autour de l'Ecole** est un journal qui s'adresse aux acteurs de l'accompagnement à la scolarité en Essonne : associations, services municipaux, bénévoles, salariés. Il a notamment pour vocation de faire connaître ces acteurs, leurs projets, leurs actions, leur richesse. C'est pour cela que cette rubrique vous est consacrée : donner nous envie de vous connaître.

Des textes, des photos, des liens internet, des témoignages, de l'actualité ou une présentation plus formelle : pour chaque numéro, une structure sera présentée.

Chaque contribution sera prise en compte au plus vite, alors n'hésitez pas à nous en proposer dès maintenant !

Un modèle de présentation permettra de retrouver facilement cette rubrique.

La rédaction

## DU COTE DES ACTEURS : UNE ASSOCIATION SE PRESENTE

**Nom** : Association Culturelle d'Amitié Français Immigrés

**Sigle** : ACAFI

**Lieu** : St Geneviève des Bois, quartier des Aunettes

**Création** : 1974

**Objectifs** : Lutter contre le racisme dans le respect et la dignité de tous les hommes ; proposer des cours.

**Effectifs** : 120 adhérents, enfants et adultes d'origines diverses ; les activités sont encadrées par une équipe de 8 bénévoles et de 9 vacataires

**Activités** : Alphabétisation et accompagnement à la scolarité. Active sur le quartier, l'ACAFI travaille en étroite collaboration avec les autres associations sur divers projets (journée de l'environnement, concours de dessins, manifestations de solidarité, fête de quartier....

## Dates à retenir

**Vendredi 23 mai 2003**  
à l' AD PEP 91

**Formation ERPAS niveau 1**

Sixième et dernière séance de la formation des coordinateurs de projets CLAS sur les enjeux de l'accompagnement à la scolarité.

**Mardi 24 juin 2003**  
à l' AD PEP 91

**Formation ERPAS niveau 2**

Quatrième et dernière séance de la formation des coordinateurs de projets CLAS sur le management par le projet.

**Vendredi 28 juin 2003**  
**Vacances scolaires d'été**

## Prochain numéro

**Parution** : fin juin 2003

**Date limite de retour des articles** : 5 juin 2003

**Thème du dossier** :

*Comment traiter l'actualité avec les enfants ?*

*Quelle place prend-elle au sein de l'accompagnement à la scolarité ?*

## APPEL A CONTRIBUTIONS

**Pour le prochain numéro de « Autour de l'Ecole » : faites nous part de votre expérience ou de vos questions sur le sujet : « Comment traiter l'actualité avec les enfants ? »**

**Vous pouvez également présenter aux lecteurs votre association dans la rubrique « Du côté des acteurs »**

**Retours par courrier, e-mail ou téléphone (le 5 juin 2002 au plus tard)**